

Séance ordinaire du conseil municipal de Bois-Franc, tenue le lundi 17 novembre 2025, à compter de 18 h 30, au Centre communautaire Donat Hubert de Bois-Franc.

Sont présents : M. Nyx Pilon Mme Léane Renaud  
M. François Beaumont Mme Kim Bernatchez  
Mme Suzanne Guilbault M. Philippe St-Jacques

formant quorum sous la présidence du maire Samuel Malette.

Mme Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, occupe le siège de secrétaire.

### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

2025-RAG-7098

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

La conseillère Kim Bernatchez propose et il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté et avec l'ajout suivant :

- Autorisation de signature pour le maire

Adoptée.

2025-RAG-7099

### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1<sup>er</sup> OCTOBRE 2025**

Le conseiller François Beaumont propose et il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> octobre 2025 tel que présenté.

Adoptée.

2025-RAG-7100

### **ADOPTION DES COMPTES À PAYER ET DES COMPTES PAYÉS DE LA PÉRIODE**

La conseillère Kim Bernatchez propose et il est unanimement résolu d'accepter la liste des comptes à payer au montant de 48 459.45 \$ et la liste des comptes payés au montant de 46 165.85 \$ telle que présentée.

Adoptée.

### **Certificat de disponibilité**

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

---

Annie Pelletier, directrice générale

### **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

#### **Liste des argent reçus**

Présentation de la liste des argent reçus au 13 novembre 2025 au montant de 68 666.29 \$.

**NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

**Liste des arrérages de taxes et autres comptes à recevoir au 13 novembre 2025**

Présentation de la liste des arrérages de taxes au montant de 98 503.64 \$ intérêts inclus.

Présentation de la liste des autres comptes à recevoir au montant de 5 509.20 \$.

**NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

**Rapport des permis émis**

La directrice générale présente la liste des permis émis pour octobre 2025.

**NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

**Présentation et achat des formations obligatoires pour les élus**

La directrice générale présente au conseil les formations obligatoires offertes en ligne pour les élus. Comme certaines municipalités vont offrir aussi les formations en présentielle, les conseillers demandent à la directrice générale de vérifier avec eux si la formation en présentielle est d'une ou deux journées et ensuite ils prendront la décision s'ils le font en ligne ou en présentielle.

**NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

**Déclaration des intérêts pécuniaires et dépôt des formulaires DGE-1038**

Les élus remettent à la directrice générale les formulaires de déclarations des intérêts pécuniaires dûment signés. La directrice générale les consignera au présent livre des délibérations. Ils remettent aussi leur formulaire DGE-1038 complété et déposé au conseil.

2025-RAG-7101

**CHOIX DU SUBSTITUT AU MAIRE AU SEIN DU CONSEIL DE LA MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU ET DU MAIRE SUPPLÉANT**

CONSIDÉRANT QUE le maire doit avoir un substitut dans l'éventualité où celui-ci ne pourrait pas assister à une séance de conseil de la MRCVG;

CONSIDÉRANT QUE ce même substitut sera aussi nommé maire suppléant pour la municipalité en cas d'absence du maire;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Nyx Pilon propose et il est unanimement résolu que le conseil de la municipalité de Bois-Franc désigne M. Philippe St-Jacques à titre de substitut du maire au sein du conseil de la MRC Vallée-de-la-Gatineau et qu'il soit aussi nommé maire suppléant pour la municipalité de Bois-Franc.

Adoptée.

2025-RAG-7102

**NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT POUR LA R.I.A.M.**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Bois-Franc doit avoir un représentant sur le conseil de la R.I.A.M;

CONSIDÉRANT QUE le conseiller Philippe St-Jacques était le représentant par les années passées et qu'il est toujours intéressé par ce poste;

EN CONSÉQUENCE, la conseillère Kim Bernatchez propose et il est unanimement résolu de nommer le conseiller Philippe St-Jacques comme représentant de la municipalité de Bois-Franc sur le conseil de la R.I.A.M. et en cas d'empêchement, Suzanne Guilbault sera son substitut.

Adoptée.

**NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

**Invitation à une conférence « Unis-vers-celles »**

La directrice générale présente au conseil une invitation à une conférence qui aura lieu à l'Auberge du Draveur dans le cadre des 12 jours d'action contre les violences faites aux femmes.

**NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

**Demande de don de la Croix-Rouge Canadienne Québec**

La directrice présente au conseil une demande de don de la Croix-Rouge. Comme la municipalité participe déjà avec un montant annuel pour de l'aide en cas de sinistre et que le budget de don a déjà été atteint cette année, le conseil ne donnera pas de montant supplémentaire.

2025-RAG-7103

**DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE DU CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI**

CONSIDÉRANT la demande de contribution du Carrefour Jeunesse Emploi Vallée-de-la-Gatineau;

CONSIDÉRANT QUE les services offerts par le CJE sont importants autant pour les jeunes que pour les moins jeunes;

EN CONSÉQUENCE, la conseillère Kim Bernatchez propose et il est unanimement résolu de faire une contribution de 100 \$ pour l'année 2026.

Adoptée.

**Certificat de disponibilité**

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

---

Annie Pelletier, directrice générale

**NOMINATION DU RESPONSABLE ET DU COMITÉ PFM-MADA**

CONSIDÉRANT la volonté de la municipalité de Bois-Franc de mettre à jour son plan d'action MADA (municipalité amie des aînés) afférent à la politique de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau (MRCVG) pour assurer un milieu de vie de qualité aux aînés de son territoire;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Bois-Franc est en période d'élaboration de son plan d'action Municipalité amie des aînés;

CONSIDÉRANT QUE la mise en place d'un comité est fondamentale au cheminement de la politique et du plan d'action Municipalité amie des aînés;

CONSIDÉRANT QUE MADA est une manière de penser et d'agir qui concerne les champs d'intervention d'une municipalité;

CONSIDÉRANT QUE l'élu représentant les questions familiales et aînés (RQFA) de la municipalité de Bois-Franc est Mme Léane Renaud;

EN CONSÉQUENCE, la conseillère Kim Bernatchez propose et il est résolu unanimement que la municipalité de Bois-Franc procède à la création d'un comité de pilotage MADA sous la responsabilité de l'élu responsable de questions familiales et aînés (RQFA).

Le comité de pilotage MADA aura pour mandat :

- D'assurer l'élaboration d'un plan d'action pour les aînés, afférent à la politique des aînés de la MRCVG :
  - En étant à l'écoute des besoins et des attentes de la population.
  - En recommandant des projets porteurs des préoccupations « aînés ».
- De proposer ce plan d'action et les budgets nécessaires au conseil municipal.
- D'assurer le suivi et l'évaluation du plan d'action :
  - En exerçant un rôle de suivi afin d'en assurer la continuité et la pérennité.
  - En priorisant les éléments du plan d'action.
  - En favorisant l'implication des directions de services dans la définition et l'application des mesures qui assureront la mise en œuvre de ce plan d'action aînés.
- D'assurer le lien entre les instances municipales et la communauté sur la MADA.
- D'assister le conseil dans l'étude de dossiers susceptibles de faire l'objet de règlement ou de politique ayant une incidence sur la MADA.
- Grâce à son expertise, de jouer un rôle consultatif et de vigilance.
- D'identifier des stratégies pour inciter les entreprises et les organismes de la municipalité à intégrer le principe « penser et agir aînés »;

- De sensibiliser les décideurs à l'importance des aînés dans tout le processus de décisions, et ce, quel que soit le champ d'intervention (politique, économique, social, culturel).

Que les membres constituant ce comité de pilotage MADA ainsi que la représentation qu'ils y offrent selon leur emploi présent ou passé, leur implication dans la communauté profitable à ce comité ou encore la connaissance de leur milieu et des enjeux des aînés sont:

- Monsieur/Madame
- Monsieur/Madame
- Monsieur/Madame

Adoptée.

#### **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

#### **Demande de don de La Maison des Collines**

La directrice générale présente au conseil une demande de don de La Maison des Collines. Celle-ci a pour mission de prodiguer des soins palliatifs et d'offrir un accompagnement de grande qualité aux résidents en fin de vie ainsi qu'à leur famille. Le conseil est conscient que c'est un organisme très important, mais comme le budget des dons a déjà été atteint pour 2025, le conseil ne donnera pas cette année.

2025-RAG-7105

#### **RÉSOLUTION POUR LA DEMANDE D'AIDE POUR CHEMIN À DOUBLE VOCATION**

ATTENDU QUE la demande d'aide supplémentaire pour l'entretien des chemins à double vocation est renouvelable annuellement;

ATTENDU QUE les critères quant à l'aide supplémentaire pour l'entretien de ces chemins sont respectés;

ATTENDU QUE le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles et les transporteurs ont déjà fourni, à la demande de la municipalité de Bois-Franc l'information appropriée concernant le type et le volume de la ressource transportée ainsi que le nombre de camions annuels qui empruntent la ou les routes locales 1 ou 2 à compenser;

ATTENDU QUE la présente résolution doit être accompagnée d'un plan municipal montrant les chemins empruntés par les transporteurs dans le cas d'une nouvelle demande de compensation portant sur une route n'ayant pas fait l'objet de demandes préalablement;

ATTENDU QUE l'information incluse dans le tableau ci-dessous représente la situation du transport lourd pour l'année en cours.

Nom du chemin :	chemin Parc Industriel
Longueur à compenser (km) :	6 km
Ressource transportée :	Bois
Nombre de camions chargés par année :	12 825

EN CONSÉQUENCE, le conseiller François Beaumont propose et il est unanimement résolu que la municipalité de Bois-Franc demande au

ministère des Transports une compensation pour l'entretien du chemin à double vocation susmentionné, et ce, sur une longueur totale de 6 km.

Adoptée.

2025-RAG-7106

**ATTESTATION DE LA PROGRAMMATION DE TRAVAUX ET DES COÛTS VÉRIDIQUES POUR LE TECQ 2024-2028**

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec (TECQ) pour les années 2024 à 2028;

ATTENDU QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Nyx Pilon propose et il est unanimement résolu que :

- la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'applique à elle;
- la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2024-2028;
- la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;
- la municipalité s'engage à déposer annuellement une mise à jour de sa programmation de travaux durant la période du 1<sup>er</sup> octobre au 15 février inclusivement
- La municipalité s'engage à réaliser les investissements autonomes qui lui sont imposés pour l'ensemble des cinq années du programme;
- la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

Adoptée.

2025-RAG-7107

**RENOUVELLEMENT DE L'ABONNEMENT À LA FQM**

Le conseiller Philippe St-Jacques propose et il est unanimement résolu de renouveler l'abonnement avec la FQM au montant de 1 298.75 \$ taxes incluses.

Adoptée.

**Certificat de disponibilité**

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

---

Annie Pelletier, directrice générale

2025-RAG-7108

**DEMANDE DE PARTICIPATION OU DE DON DU CENTRE DE PÉDIATRIE SOCIAL DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU**

CONSIDÉRANT QUE cet organisme œuvre auprès des enfants en situation de vulnérabilité et qu'il est important de les soutenir;

CONSIDÉRANT QUE certains membres du conseil assisteront au déjeuner bénéfice, mais que la municipalité tient aussi à faire sa part;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller François Beaumont propose et il est unanimement résolu de faire un don de 100 \$ pour soutenir l'organisme.

Adoptée.

**Certificat de disponibilité**

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

---

Annie Pelletier, directrice générale

**NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

**Appui à la municipalité de Grand-Rémous – Demande de création d'un fonds d'urgence pour l'aide psychologique aux pompiers et premiers répondants**

La directrice présente la résolution au conseil. Celui-ci ne veut pas l'appuyer pour l'instant et demande à la directrice de s'informer sur les modalités de ce fonds avant de l'appuyer. Nous y reviendrons à une prochaine séance.

2025-RAG-7109

**ADOPTION DU RÈGLEMENT 2025-225 – RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2024-222 – RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT**

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été donné à la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> octobre 2025 ;

EN CONSÉQUENCE, la conseillère Suzanne Guilbault propose et il est unanimement résolu que le règlement #2025-225 – Règlement modifiant le règlement 2024-222 – Règlement de lotissement soit adopté tel que présenté.

Adoptée.

**NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

**Cadeaux de Noël pour Noël des enfants et choix de la date**

La directrice mentionne au conseil que les inscriptions sont commencées et qu'il faut choisir où l'achat des cadeaux se fera et à qu'elle date le conseil fera la remise de cadeaux. Il a été décidé que l'événement se déroulera le dimanche 21 décembre 2025 à 13h. Un film avec grignotines sera diffusé et la remise des cadeaux se fera par la suite.

2025-RAG-7110

**ACHAT DE DEUX CALENDRIERS DE L'AVANT DE LA MRCVG**

CONSIDÉRANT QUE la MRCVG a mis en vente un calendrier de l'avant contenant des produits régionaux;

CONSIDÉRANT QU'il est important de mettre en valeur nos producteurs et commerçants de la région;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Nyx Pilon propose et il est unanimement résolu de faire l'achat de deux calendriers de l'avant et de faire tirer ces deux calendriers parmi les payeurs de taxes de la municipalité. Ce tirage ce fera en présence du conseil.

Adoptée.

2025-RAG-7111

**ACHAT D'UN NOUVEL ORDINATEUR POUR LE MAIRE**

CONSIDÉRANT QUE le maire a besoin d'un ordinateur portable pour les rencontres à la MRC et au bureau municipal;

CONSIDÉRANT QUE l'ordinateur que la municipalité possède pour le maire présentement est très désuet et il n'est pas fonctionnel;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Philippe St-Jacques propose et il est résolu d'autoriser le maire à faire l'achat d'un ordinateur performant pour son travail et autorise jusqu'à un montant de 1 000 \$ avant taxes pour cet achat.

Adoptée.

**Certificat de disponibilité**

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

---

Annie Pelletier, directrice générale

2025-RAG-7112

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Le conseiller François Beaumont propose et il est unanimement résolu que la présente séance soit levée.

Adoptée.

---

Samuel Malette, maire

---

Annie Pelletier, directrice générale